



## Bulletin municipal de la commune de Vaour - février 2020 - no. 5

### Edito

*Ces six ans passés au conseil municipal nous ont beaucoup appris, on a eu parfois des difficultés, parfois des colères, mais aussi beaucoup de moments de plaisir et de rires. Nous avons appris beaucoup sur le fonctionnement de la commune, la vie du village, le travail ensemble et la gestion communale où Claire nous a apporté une aide précieuse. Les prises de décisions, les difficultés à surmonter ainsi que les tâches administratives ont été très formatrices.*

*Nous avons su garder des liens avec le Département, la Région et la Communauté des Communes, relations nécessaires et essentielles au bon fonctionnement de la commune.*

*Un grand merci à tous les employés municipaux et aux personnes impliquées dans la vie du village avec nous.*

*Vaour garde l'image d'un village vivant et attractif grâce à son dynamisme associatif, son ouverture d'esprit et sa tolérance.*

*Le nombre de ses habitants contrairement à beaucoup d'autres villages a augmenté d'une trentaine de personnes et nous sommes passés de 220 à 308 votants.*

*Nous souhaitons beaucoup de succès à la nouvelle équipe.*

### Sommaire

L'Etat civil 2

Informations municipales 2 - 12

Comptes rendu du conseil 10 - 12

Brèves 12 - 13

Vie du village 14 - 19

Vie du village au jardin 20 - 21

Informations pratiques 24



Le 9 janvier : décès de Monsieur Georges Ratier

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Bienvenue aux nouveaux habitants de Vaour

Sebastien, Olivia et leur fils Isidore, Céline  
Rocher et son fils Isaac, Nathalie Mulet, Jules  
Rousseau, Jules Simon, Cécilia Loury et son fils  
Gabriel.

Veuillez nous excuser si quelqu'un avait été  
oublié.

### *Un petit rappel*

#### **Voici quelques astuces pour les poubelles jaunes:**

- Aplatissez vos cartons
- Pas de polystyrène, de vêtements, pas de plastique autre que des bouteilles.
- Offrez vos poubelles jaunes **EN VRAC** et non pas dans un sac ou une boîte.  
Les employés du tri n'ont pas le temps d'ouvrir votre sac alors il ira aux "tout venant" et vous aurez trié pour rien !

#### Bouteilles et flacons en plastiques



#### Canettes en aluminium, boîtes de conserve, bidons de sirop et aérosols



#### Briques alimentaires et cartonnettes



#### Journaux, magazines, prospectus, papiers



## **Bilan des activités mars 2014 - mars 2020**

Vous trouverez ci-dessous une sélection des activités développées par l'équipe municipale pendant les années 2014 - 2020. Cette liste est, bien entendu, incomplète. En plus, elle ne tient pas compte des activités journalières si précieuses et indispensables de nos employés municipaux.

### **Communication**

Nous avons organisé les réunions citoyennes une fois par mois. Il y a eu des échanges fructueux entre citoyens et élus. 70 personnes sont venues pendant ces 6 ans, certaines presque à chaque fois, d'autres plus rarement.

Nous avons apprécié ce moment de convivialité. Ce qui reste dommage est de recevoir des plaintes par lettre anonyme ou par voie de justice, tandis que tout peut se discuter dans un contexte de respect et d'échange.

Le site vaour.fr est mis en place - c'était un peu difficile de combiner un format de blog en même temps qu'un site informatif. Parfois le temps a manqué pour l'entretenir comme il fallait. À la nouvelle équipe le défi de l'améliorer ou même de tout changer.

Autre lieu pour communiquer : le marché. Nous avons trouvé de nouveaux exposants et organisé des marchés spéciaux festifs avec brocante gratuite à chaque changement de saison, ceci avec l'aide des habitants de Vaour, pour rendre le marché plus attrayant.

Les Echos de Vaour, bulletin municipal avec les synthèses des compte-rendus des conseils municipaux, des informations sur la vie du village et des articles des associations.

## **Maison du Causse**

L'acquisition de l'ancienne gendarmerie a créé des opportunités pour encore plus de lieux de rencontre grâce à sa réhabilitation. Ainsi, la maison du causse comprend une MSAP (bientôt Maison France Service), où les agents sont à votre écoute pour tout problème ou question administrative, une salle polyvalente multiactivités, un espace de vie sociale, géré par Familles Rurales, les bureaux de l'ADMR et d'y inclure l'agence postale communale. Des services médicaux ou paramédicaux ont également trouvé leurs places dans le bâtiment, dans une partie séparée.

## **Bâtiments communaux**

La municipalité a pu investir dans les habitations à la cité du lac. Il y a eu plusieurs projets: la fusion de 2 appartements, en relation avec un organisme départemental, pour héberger une famille nombreuse, ainsi que le renouvellement des toits et des huisseries d'autres appartements.

Les WC publics ont été rénovés.

La cuisine de la salle des fêtes a été réaménagée et une partie de l'éclairage et de l'électricité refaits, ainsi que des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le bâtiment de l'ancien office du tourisme a un nouveau toit et permet d'abriter un local commercial à bail précaire.

Nous avons mis en conformité les logements de l'ancienne perception: électricité, chauffage et assainissement, ce qui a permis d'accueillir une famille de réfugiés syriens pour leur permettre de s'intégrer dans la société française.

Le bâtiment de l'épicerie et ses annexes ont été vendus à un commerçant.

L'acquisition des appartements liés à la gendarmerie a permis d'accueillir de nombreux nouveaux habitants avec leurs enfants, ce qui est prometteur pour l'avenir du village et l'école. La municipalité a autorisé des riverains à cultiver une parcelle communale en jardin partagé.

L'ancien cabinet médical est maintenant loué par une petite entreprise dans le domaine de l'informatique.

## **Aménagement du village**

La commission a eu quelques projets : poser des bacs sur la place du village - au début dans le cadre du projet "incroyables comestibles", qui s'est avéré trop difficile à gérer. Des bacs à fleurs sont posés et récemment remplacés et les plantes sont assez résistantes aux sécheresses.

Avec l'aide financière des habitants du Relais Templier, une grande aire de jeux ainsi que le terrassement est mis en place, et peut être élargi en ajoutant des parties au fur et à mesure.

Le parking sur la place du village a été changé pour avoir plus d'espace sécurisé pour des enfants, notamment pendant les soirées "Frites" et pétanque les mardis soirs.

### **Eclairage public**

Nous avons eu l'opportunité de rénover une grande partie de l'éclairage public en installant des ampoules à LED et pour des raisons environnementales nous avons fait le choix de pratiquer une extinction nocturne.

Les terrains situés à la Bôle ont été viabilisés, ce qui a permis la construction de quatre maisons.

Pour répondre au souhait des habitants de Magné, le patus du Magné a été divisé et n'est plus un patus.

Les travaux du cimetière, déjà prévus avant 2014, ont été réalisés. Aussi, un règlement et un nouveau plan du cimetière a été mis en place (consultation à la Mairie).

Des aménagements pour les personnes à mobilité réduite ont été faits;

Un projet pour (re-)nommer les noms des rues a été mis en place. Bientôt tous les habitants recevront l'information nécessaire (numéro de rue, etc...)

Les panneaux d'information ont trouvé un nouvel emplacement (devant la Mairie).

Quelques endroits propreté ont été enlevés et/ou changés pour éviter la décharge sauvage.

## **Tourisme/patrimoine**

Les murs de la Commanderie ont été dévégétalisée, ce qui évite les dégradations.

Des panneaux d'information ont été mis en place.

De nouveaux panneaux d'information touristique ont été placés dans le village.

### **Soutien aux initiatives locales**

La mairie est resté à l'écoute des associations et des initiatives locales, en apportant un soutien moral, financier, logistique et par une mise à disposition de locaux.

Nous tenons à remercier tous CEUX ET CELLES qui ont contribué aux activités mentionnées ci-dessus, ou bien à d'autres activités qui ont participé à la convivialité, au dynamisme et la vie dans notre village en général.

# COMMISSION EAU ASSAINISSEMENT

Membres : Léonore STRAUCH, Daniel DELEPORTE, Jean-François PITAVAL, Basile BERNARD, Alain CHAUVIN (réfèrent), sous couvert Pascal SORIN (Maire)

## ASSAINISSEMENT

### • D'où sommes-nous partis

Nous avons bénéficié d'un héritage précieux mis en place par les équipes précédentes à notre mandat à savoir : le schéma directeur d'assainissement.

Il avait fait l'objet d'études hydrogéologiques, de constats des réseaux existants, de projets et de travaux de rénovation et création d'un réseau E.U (Eaux Usées) situé principalement en centre bourg. Ce système est uniquement gravitaire et il est relié à la station d'épuration de conception naturelle (système filtre et roseaux en permanence entretenu par la mairie).

A noter également le système semi-collectif du hameau d'Aymès dont nous avons également la charge de l'entretien.

Nous nous sommes consacrés à couvrir les zones non équipées à savoir :

- le quartier dit du « Rivatou » pour les habitations existantes mais également les projets de construction d'habitats
- le quartier de la « Cité du Lac » pour le raccordement de l'ensemble des bâtiments.

### • Les travaux réalisés (1)

Nos partenaires en matière de subvention du fait de l'inscription des travaux dans le schéma directeur d'assainissement :

- le Conseil Départemental (service assainissement)
- l'Agence de L'Eau Adour Garonne

Coût des travaux :

- Le Rivatou : 42 000 € HT
- Cité du Lac : 51 000 € HT
- Total : 93 000 € HT

Subventions cumulées : 55 %

A la charge de la commune : 42 000 € HT

(1)Détail des travaux décrits dans les précédents Echos de Vaour.

### • Les projets en cours de réflexion

- Le quartier des Glycines : zone en extrémité sud du bourg, en limite du schéma directeur d'assainissement existant, et en contrebas de la rue de la poste et de la rue du couchant.

Deux solutions alternatives :

- système gravitaire par le pré des glycines et le pré situé au-dessous de la RD 15 nécessitant la traversée de chaussée en tranchée profonde voir forage subhorizontal ;
- système par refoulement au réseau existant par création d'un ouvrage de pompage au droit du pré des glycines.
- projet conséquent qui mérite une étude préliminaire et une demande de subvention.

- Le nouveau quartier de « La Bôle » : en limite de la commune de Penne, chemin dit de « La Bôle ».

Cette zone située en dehors du schéma directeur d'assainissement n'a pas fait l'objet, à court terme, de travaux d'assainissement reliés au collectif (gestion individuelle de l'eau usée à la charge des futurs propriétaires).

Cette option, d'un coût élevé, à priori non subventionné, sans le lancement d'une demande d'étude complémentaire d'extension du schéma directeur d'assainissement.

A moyen terme et à la demande éventuelle des futurs propriétaires, ce projet pourrait être réactivé.

- Le réseau unitaire traversant les parcelles privées situées en aval de la rue du Nord : ce réseau a été intégré dans son état à l'origine du schéma directeur d'assainissement. C'est un « maillon faible » puisque constitué de conduites et de regards anciens et vieillissants. Il mérite en permanence constat et entretien.

Les difficultés d'accès compliquent cette tâche que nous avons menée sporadiquement. Le suivi de l'évolution de l'état de ce réseau est à maintenir durant les années à venir et si nécessaire des travaux lourds pourraient s'avérer obligatoires (subvention à voir).

## **EAU A.E.P. (Adduction Eau Potable)**

- **D'où sommes-nous partis**

Un schéma de fonctionnement bien en place qui en terme hydraulique a fait ses preuves durant les années passées néanmoins sujet à une problématique de fuites :

- 2 châteaux d'eau : Commanderie et Magné
- 2 zones de captage munies chacune d'une station de pompage (La Verrerie-Basse et Magné).

La fragilité en termes de qualité de l'eau (ARS) et la mise aux normes imposée par les pouvoirs publics en matière de protection des captages (périmètre de sécurité) ont été approchées par les équipes précédentes. Dossiers couteux (étude hydrogéologique), complexe (projet de travaux de mise en place des périmètres) et aléatoire, du fait d'une climatologie défavorable, qui pourrait conduire au tarissement de nos différents captages.

Pour les mêmes problèmes, la commune de Penne a opté sur les possibilités de pompage dans la nappe de l'Aveyron (sites d'Amiel et de la Madeleine – 2 stations de pompage) et proposé aux communes limitrophes une interconnexion reliée à ces pompes et relayée par châteaux d'eau successifs dont notamment celui du Castelet situé au point sommital du secteur Haute-Serre/Fontblanche.

Du fait de la détermination et l'engagement fort de la commune de Penne qui, en termes de subventions a atteint le niveau maximum de 80 % (Agence de l'Eau, Conseil Départemental), nous avons opté de rejoindre ce projet garantissant un avenir plus serein en matière de qualité/quantité d'eau à distribuer au droit de notre commune.

- Coût total de l'opération : Etudes et travaux 4 M€ soit 0.8 M€ à la charge des 2 communes selon une répartition d'environ 65 % pour Penne et 35 % pour Vaour, soit de l'ordre de 280 000 € (prêt contracté sur 30 ans pour le remboursement de notre part à la mairie de Penne)

- Une économie substantielle est à attendre à la mise en eau en gravitaire du système, du fait de la mise au chômage du site de Magné et de la mise en veille du site de la Verrerie-Basse.

- **Les travaux réalisés (1)**

**A. Au droit du maillage propre à Vaour :**

- Adduction AEP du quartier de la Bôle (travaux préliminaires à l'interconnexion Penne/Vaour)
- Adduction AEP à la Cité du Lac
- Adduction AEP au quartier du Rivatou
- Installation semi-automatique de la station de pompage de la Verrerie-Basse
- Recherche de fuites
- Branchement de nouveaux abonnés

Coût des travaux (non subventionnés car fonctionnel) :

- La Bôle (pour mémoire Interconnexion Penne/Vaour) : 4 000 € HT hors interconnexion
- Le Rivatou : 10 000 € HT
- Cité du Lac : 15 000 € HT
- Station de pompage : 7 500 € HT
- recherche de fuite : 5 000 € HT

A la charge de la commune, Total : 41 500 € HT

(1) Détail des travaux décrits dans les précédents Echos de Vaour

**Quelques chiffres de fonctionnement**

Années 2013 à 2015 : Budget annuel moyen : 245 000 €

Volume pompé annuel moyen : 29 730 m<sup>3</sup>

Volume facturé annuel moyen : 16 120 m<sup>3</sup>

Soit un rendement annuel moyen d'environ 54 %

Année 2016 à 2018 : Budget annuel moyen : 257 500 €

Volume pompé annuel moyen : 22 855 m<sup>3</sup>

Volume facturé annuel moyen : 16 475 m<sup>3</sup>

Soit un rendement annuel moyen d'environ 72 %

Cette nette amélioration (+ 18 %) est principalement due aux recherches de fuites menées en 2015-2016 et à l'application de la nouvelle tarification incitant à la lutte contre le gaspillage.

Année 2019 : Budget annuel moyen : 243 000 €

Volume pompé et facturé : en cours de facturation

Apport de Roussayrolles en période estivale : 250 m<sup>3</sup>

Export vers Penne : 3 500 m<sup>3</sup> extrapolé à mars 2020

**B. Dans le cadre de l'interconnexion Penne/Vaour**

Maîtrise d'œuvre NALDEO – Entreprise FLORES-MAFFRE TP

Tranche 1 : année 2018-2019 (délai : environ 1 an)

- remontée de la canalisation de la vallée de Penne jusqu'au point sommital du Castelet
- liaison Castelet/Haute-Serre (Penne)
- liaison Haute-Serre – château d'eau de Magné (Vaour)

Coût des travaux : environ 780 000 €

Remarque : y compris ouvrage provisoire de refoulement permettant une distribution complémentaire de Magné vers Haute-Serre.

Tranche 2 : année 2020 (délai : environ 1 an)

- liaison Vaour (La Bôle) – Bournac (Penne)
- liaison Château de Magné – château d'eau de la Commanderie (Vaour)
- autres liaisons : Penne

Coût des travaux : environ 1 850 000 €

### **C. Travaux à réaliser dans les années à Venir :**

- Au droit du maillage propre à Vaour

Renforcement conduite sortie Nord Vaour – chemin d'Alic (D 15) en vue d'un besoin d'alimentation supplémentaire en débit des branchements vers Alic et Azam.

- Interconnexion Penne/Vaour (2021-2022)

Construction des ouvrages hydrauliques et notamment celui du Castelet et mise en eau en gravitaire du nouveau maillage

## **CONCLUSION**

Malgré un budget annuel conséquent (environ 260 000 € correspondant à environ 30 % du budget global de la commune), nous pouvons nous féliciter d'avoir une gestion eau-assainissement en régie communale indépendante. Celle-ci devrait courir au moins jusqu'en 2026, date à laquelle une éventuelle redistribution de transfert de compétence pourrait être de nouveau dictée par la loi « Notre ».

Une convention de gestion mutualisée AEP entre Penne et Vaour viendra ancrer cette indépendance.

En terme de finance (dépenses/recettes), les années 2021, 2022 voire 2023 risquent d'être délicates, puisque il y aura des remboursements élevés du fait de la réalisation de la tranche 3 du projet (ouvrages hydrauliques), alors que les économies attendues apparaîtront les années suivantes (mise en eau du maillage par un fonctionnement uniquement gravitaire).

Ce projet doit être impérativement poursuivi et appuyé par le maître d'ouvrage (Commune de Penne) et le maître d'œuvre (Naldéo), dont nous remercions encore l'investissement.

L'eau et l'assainissement est l'affaire de tous les habitants de Vaour.

C'est pourquoi, quel que soit le verdict démocratique des urnes lors des élections municipales de mars 2020 qui désignera une nouvelle équipe, l'ensemble de la commission Eau-Assainissement actuelle, se propose d'être un relais, voire un soutien, dans l'aboutissement de ce projet.

Nous avons apprécié le travail de Marie-Hélène Grandjean et Elisabeth Coutou de la mairie de Penne, sur les aspects administratifs et financiers du montage de ce dossier, en relation avec Claire Elie.

Nous notons également les échanges et interventions des deux équipes techniques communales de Penne et Vaour.

# SYNTHESES DES COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes-rendus officiels des conseils municipaux sont disponibles a la mairie et sur le site.

## Délibérations du conseil municipal de novembre 2019

Le Conseil municipal approuve le rapport d'évaluation des charges et fiscalité transférées au titre de 2019, établi par la CLECT (à consulter à la Mairie), valide le tableau d'évaluation des charges et fiscalité transférées au titre de 2019, et autorise M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver des décisions modificatives. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes. Des détails sont à consulter à la Mairie.

Don tableaux à la commune: cette délibération annule et remplace celle du 17 octobre 2019 n° 2019-DE-035. Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la donation faite à la Collectivité de 21 tableaux réalisés par Monsieur Roger Pôl Roux, Artiste Peintre.

Vote de crédits supplémentaires - Eau-Vaour: Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives, à consulter à la Mairie. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes.

Acquisition deux parcelles La commune a souhaité de procéder à l'acquisition de deux biens immobiliers non bâtis, situés au lieu-dit Al Garrigol sur la commune de Vaour, parcelles D 581 (6 680 m<sup>2</sup>) et D 580 (365 m<sup>2</sup>). La SAFER, a conseillé de céder à la commune ces biens immobiliers au prix de 942.55 €, Considérant l'intérêt communal attaché à cette acquisition. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve l'acquisition de ce bien immobilier au prix de 942.55 € (+ 360 € de frais SAFER) hors frais notariés et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition et à procéder à cette acquisition par acte notarié.

Informations générales :

Le contrat d'un des deux agents de la MSAP ne sera pas renouvelé.

L'association Atmosphère achète une parcelle à côté de la leur terrain, la mairie ne fait pas préemption.

Maison du Causse : il y a un problème sonore dans la salle de réunion. Un devis a été établi afin de pallier ce problème. Le conseil municipal décide de signer ce devis et de faire faire ces travaux. -

Problème de parking devant l'épicerie : le maire a demandé à la Direction Départementale des Territoires de venir voir sur place et de nous donner leur avis. Il est décidé de supprimer la zone bleue devant l'épicerie.

Maillage AEP Penne-Vaour : la deuxième phase des travaux démarre en décembre.

## Délibérations du conseil municipal de décembre 2019

Le conseil municipal décide de mettre en vente, quatre biens immobiliers au prix total de 1 300 € (mille trois cents euros) à Mr VIGREUX Sébastien.

Subvention exceptionnelle à l'association "L'Eté de Vaour"

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, décide d'accorder, sur le budget 2019, une subvention de 3000 € à l'Association "L'Eté de Vaour" située rue du Nord à Vaour, dont 700 € pour l'action "Eté Vagabond"

Incorporation de biens sans maître dans le domaine communal

Après avoir entendu Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide l'incorporation des biens B 571 et B 572 et présumés sans maître dans le domaine communal, autorise le Maire à procéder aux modalités d'enregistrement de l'acte au bureau des Hypothèques.

Vote de crédits supplémentaires -Vaour

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes. Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes. Les détails peuvent être consultés à la Mairie.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur le Trésorier se trouve dans l'impossibilité de recouvrer le titre 2014T-157 relatif au Budget Général d'un montant de 60 € au nom de "Parents d'élèves de Penne". Le Conseil de Communauté, à l'unanimité accepte d'admettre en non-valeur le titre édité au nom de "Parents d'élèves de Penne" d'un montant de 60 €.

Recrutement de deux agents contractuels sur un emploi non permanent

Le Conseil municipal décide le recrutement de deux agents contractuels dans le grade d'adjoint administratif principal 2e classe, pour une période de 12 mois allant du 1er janvier au 31 décembre 2020 inclus. Ces agents assureront les fonctions d'agent d'accueil de la MSAP et de l'agence postale.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de céder à l'euro symbolique, à Mme DAVIENNE Claire et Mr FABIANI Ignace, le chemin communal situé au lieu-dit "La Bôle".

Projet de mission de diagnostic de la commanderie - demande de subvention

Cette délibération annule et remplace celle du 19/09/2019 validée par le Préfecture du Tarn le 20/09/2019.

Monsieur le Maire rappelle le projet de mission de diagnostic de la Commanderie des Templiers, des dépendances et les alentours pour un montant de 34 950 € HT. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'approuver le projet,
- de solliciter une subvention auprès de la DRAC et du Département du Tarn,
- de fixer le plan de financement prévisionnel comme suit :

Aides publiques :

- DRAC 40 % :	13 980 €
- Département du Tarn 10 % :	3 495 €
Total aides publiques :	<u>17 475 €</u>
Autofinancement :	17 475 €
	<u>34 950 €</u>

## Vote de crédits supplémentaires - Maison\_Service\_Public

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives, qui sont à consulter à la Mairie. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

---

---

## Les Echos de Vaour

Voilà, c'est le dernier numéro des Echos de notre équipe. Nous avons beaucoup aimé travailler pour sortir chaque fois notre bulletin municipal ; c'était amusant, intéressant et des fois fatigant et c'est avec un petit pincement au cœur que nous arrêtons. Merci aux personnes qui nous ont aidé en envoyant des articles et merci à Claire pour son aide avec l'imprimante ainsi qu'aux employés municipaux pour la distribution !

L'équipe de rédaction



---

---

## Brèves

**Vous avez reçu une fiche qui vous permet de relever votre compteur d'eau. Pensez à le faire avant le 15 mars et de la remettre au secrétariat de la mairie.**

**Merci**

**Le jeudi 26 mars aura lieu notre Marché de printemps avec brocante gratuite et troc de plantes.**

Si vous ne pouvez pas être présent le jour du vote, pensez à faire faire une procuration. Pour cela, rendez vous dans une gendarmerie, muni d'une pièce d'identité. Pensez à le faire suffisamment tôt, votre procuration doit ensuite être envoyé à la mairie.

Le mandataire doit voter dans la même mairie que vous et ne peut pas représenter plus d'une personne.

Le traditionnel pot de la municipalité a été un grand succès.

Accueillis par un verre de vin chaud (avec ou sans alcool !), les habitants de Vaour, venus en grand nombre pouvaient ensuite déguster des plats venus d'au moins vingt pays et régions différentes.

Merci à Louise et Doug et à tous les participants !

#### Les friperies Espace de Vie Sociale

VAOUR	Matin	Après-Midi	LES CABANNES	Matin	Après-Midi	PENNE	Matin	Après-Midi
Mercredi	10h - 12h30		Mardi			Mardi		16h15 - 18h15
Jeudi	10h - 12h30		Mercredi	10h - 12h30	15h - 17h	Samedi	10h30 - 13h	
Samedi		15h - 17h	Samedi	10h - 12h30		Samedi		15h - 17h



LA COMPAGNIE GRAINE DE THÉÂTRE  
de Vaour propose  
le dimanche 1er mars à 17H à la salle des  
fêtes de PENNE :

## INVENTAIRES

une pièce d'après Philippe Minyana

Un jeu dont la règle est de raconter sa vie, un INVENTAIRE des vies bien remplies de trois femmes. À ce jeu, il faut tout dire tout avouer, donner des détails... Elles ont accepté la règle et s'exposent en public : c'est le théâtre de la vie en un marathon des mots ébouriffant, elles sont si sincères qu'elles en sont bouleversantes...

[contact@grainedetheatre.top](mailto:contact@grainedetheatre.top)



### Agnès et Philippe Delsol, apiculteurs à Vaour

Depuis longtemps proches de Vaour, par leurs amis, la musique, les associations, Agnès et Philippe ont habité pendant 15 ans à Roussayrolles puis ont construit leur maison (bois/paille) dans le pré du Muret, avec une autre famille, celle de Séverine et Vincent, un chantier qui a duré 6 ans. Depuis un an, ils y habitent avec leurs enfants.

Philippe a un BPREA en apiculture. Les 150 ruches sont autour de la Grésigne, au Roc d'Anglars et dans la forêt de Sivens.

Philippe et Agnès pratiquent une apiculture fermière, liée au vivant avec des abeilles rustiques et adaptables à la météo parfois difficile.

Les dernières années étaient problématiques pour les apiculteurs avec le varroa, acarien parasite de l'abeille et avec les pollutions agricoles. Agnès et Philippe limitent les transhumances. Ils vont vers les forêts de châtaigniers et, en été lors de canicule, jusqu'à Lacaune où il fait plus humide.

Il y a du travail toute l'année :

En janvier, un traitement doux contre le varroa est nécessaire. En février il y a du travail en atelier, il faut remettre en état les ruches, les hausses, appliquer de la cire sur les cadres et récupérer la propolis sur les parois des ruches.

Début printemps, il y a la première visite du rucher avec nettoyage des ruches mortes, pesage et répartition de nourriture selon besoin.

Vient ensuite un moment très important : la période d'essaimage fin avril et début mai où les apiculteurs divisent les ruches fortes en population pour anticiper un essaimage naturel. Ils font éventuellement un nourrissage si le printemps est froid et si les fleurs se montrent peu généreuses.

En mai et juin les hausses sont ajoutées et bientôt commence la première récolte : le miel de printemps. Il y a du travail en miellerie : extraction, décantation et mise en pots.

En juin il y a aussi la récolte de pollen frais.

Ensuite, viennent les dernières récoltes (tournesol, sarrasin) en août. Ces récoltes contribuent aux réserves d'hivernage. Il est important de laisser beaucoup de miel dans les ruches pour les abeilles .

Depuis quelque temps, Agnès transforme aussi le miel en pain d'épices, nougat blanc, biscuits secs, caramiel au beurre salé et bonbons à la propolis.

Vous trouvez tous ces produits, certifiés en AB, au marché de Cordes, au Noctambio de Gaillac, au magasin de producteurs de Verfeil et à Vaour dans l'épicerie Ellipse et le premier jeudi du mois au marché de Vaour.





Pour terminer l'année chaleureusement, l'association Vent Propice\* et Familles Rurales du Causse ont organisé pour les habitants de Vaour et du Territoire une journée autour du couscous le 14 décembre dernier.

Dès le matin une dizaine de bénévoles s'est mise au travail pour préparer le couscous pour 120 personnes guidées par Mohamed Oubalhi, chercheur et historien de l'alimentation en méditerranée. Il a fallu des heures pour apprendre à rouler la semoule, préparer le bouillon, la viande et les légumes dans les règles de l'art... A 19h, le couscous était prêt et la salle des fêtes de Vaour décorée à l'orientale. Il ne restait plus qu'à accueillir les habitants venus d'un peu partout.

La soirée a commencé par une conférence sur l'histoire du couscous par Mohamed Oubalhi, suivie de la dégustation du couscous, accompagnée comme il se doit de musique orientale et arabo-andalouse.

Une belle soirée de l'avis de tous avec une mention particulière pour le couscous ...

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce moment et particulièrement à Christian Vigué pour la musique et Rémi Kulik pour la décoration florale.



(\*) L'association Vent Propice organise depuis 7ans au Rial à Vaour des rencontres avec des écrivaines et écrivains étrangers. Prochaine rencontre le jeudi 26 mars à 19h30 avec le poète et éditeur haïtien Rodney Saint-Eloi qui a créé une maison d'édition à Port au Prince puis à Montréal. Pour plus d'infos : <http://ventpropice.fr>



## Actualités Familles Rurales du Causse



Les Horaires :

- \* **Lundi et Vendredi de 9h à 11h** : café fumant, chocolatine, orange pressée...
- \* **Jeudi de 10h à 17h** : salon de thé + déjeuner entre 12h et 14h (plat du jour et dessert)

- **L'Espace Animations** : Une salle toute pimpante est ouverte à toutes vos propositions. Il existe déjà des après-midi scrabble le lundi de 15h à 17h, un point BDTEK, ... des matinées naturalistes, astronomie... toutes vos idées d'activités, de réunions peuvent y trouver leur place.

- **Les Mercredis du Causse Café** : Le Café est un lieu ouvert à toute initiative des parents, des enfants, des jeunes, des moins jeunes, qui souhaitent se retrouver pour partager le déjeuner, le goûter, des jeux...

- **Le Côté Resto** : Chaque semaine, Familles Rurales propose un déjeuner concocté par des bénévoles. Envie de proposer votre recette fétiche, bœuf stroganoff ou pâtes à la bolo ..? Venez seul(e) ou en binôme... Nous nous chargeons de vous trouver une brigade de petites mains dévouées et enjouées. Ça se passe le jeudi matin ou le mercredi après-midi, selon vos disponibilités et votre recette. Les salariés de l'association sont là pour vous aider à calculer votre liste d'ingrédients et se chargent de faire les courses. Si votre truc, c'est plutôt le service, alors nous vous invitons à rejoindre l'équipe de choc qui sert une trentaine de repas, le jeudi, de 11h à 14h30.

- **Le Café des Producteurs** : Le Café peut être le lieu des producteurs, des artisans ou des traiteurs locaux pour organiser un restaurant éphémère, une dégustation, un atelier cuisine... tous les jours sauf le jeudi.

- **Les Expos** : Espace d'expo ouvert à tous les artistes (photo, peinture, etc..).

**Pour toute question ou info, contactez Catherine Buisson**  
**07 86 90 12 21 / [catbuisson53@hotmail.com](mailto:catbuisson53@hotmail.com)**



## Bouge ton Climat

Le réseau **Bouge ton Climat** regroupe des personnes qui agissent en faveur de la transition énergétique et écologique sur le territoire de l'Albigeois et des Bastides. Ils repèrent, aident et accompagnent les initiatives citoyennes !

A l'honneur, à Vaour, **le samedi 08 février 2020, 5 initiatives locales pour le climat** : construction écologique, poulailler et verger collectifs, jardin en permaculture, café associatif, friperie solidaire...

Nous nous sommes retrouvés au Causse Café à l'Espace de Vie Sociale à maison du Causse de Vaour. De là, nous avons été à Aymès pour découvrir le poulailler itinérant et le verger collectif.

Puis, nous avons visité 2 maisons écologiques (paille, ossature bois, chaux-chanvre, terre crue, récupération des eaux pluviales, toilettes sèches ...). Nous avons ensuite été accueillis au Jardin d'Émerveille, à la friperie et au café associatif Atmosphère.

Nous avons conclu cette matinée avec un apéro en terrasse au Causse Café.

Cette matinée de découverte était organisée par le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides et son réseau Bouge Ton Climat en partenariat avec Familles Rurales du Causse,

<http://www.famillesrurales.org/causse>

<https://www.pays-albigeois-bastides.fr/le-reseau-bouge-ton-climat>

<http://aymes.over-blog.com/>

<https://www.lejardindemerveille.net/>





[www.etedevaour.org](http://www.etedevaour.org)

Tous à vos agendas ! L'association L'été de Vaour vous propose toute une série de rendez-vous de mars à juin, au Théâtre de la Commanderie de Vaour et ailleurs dans le Tarn.

Cette année, il y aura également quelques représentations en semaine et en journée, organisées en lien avec les écoles et collèges du territoire. Elles sont ouvertes au public, profitez-en !

Au programme des artistes locaux (Lionel Sautet – Cie Les Funambules), le retour de Emmanuel Gil (Typhus Bronx – Delirium du Papillon) dans sa nouvelle création SCALP!, les amis de la Spirale à Histoires qui nous rendent visite avec leur spectacle Cycl'loko sur le monde du vélo, deux coréalizations avec la Scène Nationale d'Albi dans le cadre de Au fil du Tarn, une mise en scène théâtrale de la BD de Fabcaro «Zaï Zaï Zaï Zaï »...

Vous pourrez voir des mondes d'argile et de papier, un roadmovie à coups de poireaux, le parcours d'un jeune journaliste en Syrie, le témoignage tendre et drôle d'un nageur professionnel, une échappée sur le Tour de France, un passage burlesque au jardin, les déboires d'un homme scalpé en route pour la folie... entre autres !

Soyez curieux, venez rire, échanger et rêver avec nous en attendant la 35ème édition du Festival L'été de Vaour du 4 au 9 août 2020 !

Premiers évènements :

**Mercredi 4 Mars à 10h : Ou va ton impatience ? / Cie Groenland Paradise**

**Vendredi 13 Mars à 20h30 : Ay Carmela / Cie Les Funambules**

**Mardi 24 Mars à 14h15 : Mottes / Cie du Poisson Soluble**

**Samedi 28 Mars à 20h30 : Cent Mètres Papillon / Collectif Colette**

... se référer au programme de saison pour découvrir l'ensemble de la programmation ou sur [etedevaour.org](http://etedevaour.org)

---

---

Avis de couture générale !

Quelques années en arrière, nombre d'habitant.e.s du village avaient entrepris de fabriquer quelques assises moelleuses et colorées pour les durs bancs du gradin de la cour de l'école. Ces coussins servent toujours à l'Été de Vaour mais commencent à se faire vieux. Ils auraient bien besoin d'une deuxième peau voire d'un total relookage. Nous recherchons donc des coupons de tissus et des petites mains, pas besoin de posséder un diplôme de couturière, juste l'envie, l'opération prendra tout au plus 30 minutes pour un coussin.

Votre profil :

++++ Vous avez des chutes ou des coupons de tissus et une machine à coudre

+++ Vous avez des chutes ou des coupons de tissus mais vous n'avez pas de machine à coudre.

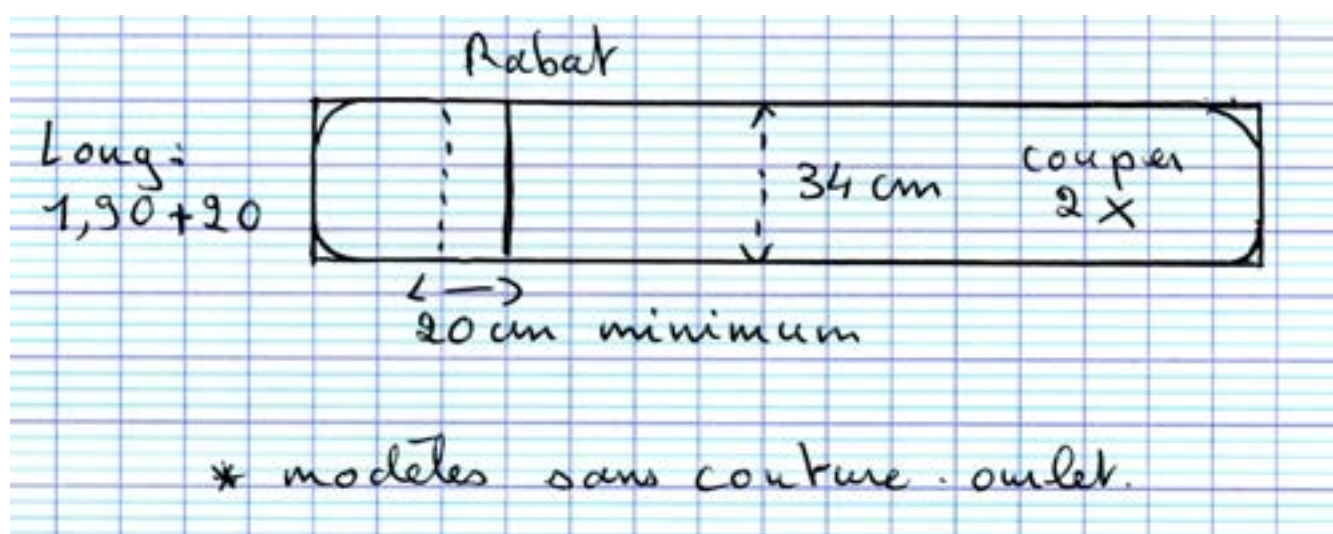
++ Vous avez une machine à coudre mais pas de tissus

+ Vous n'avez ni l'un ni l'autre

2 solutions :

1) Choisissez un tissu dans vos armoires, sinon, venez le récupérer dans nos bureaux à l'Eté de Vaour et cousez à la maison une petite housse avec rabat, style oreiller (qui nous permettra de la laver lorsqu'elle est sale) et selon le patron ci-dessous.

2) Participez au « Marathon coussins » organisé avec Familles Rurales au Causse Café à partir d'avril 2020 (Dates communiquées très prochainement par voie d'affichage).



Opération Couture générale du 1er mars 2020 jusqu'à épuisement du stock de coussins

---

---

# Atmosphère

## Café Associatif de Vaour

Salut atmosphériques-et-riens,

Appel à arbres et arbustes fruitiers pour commencer le chantier de la haie.

Si certains d'entre vous, possèdent des arbustes fruitiers ou autres propositions pour le chantier haie. Venez les apporter, nous en parler, ...  
Nous aimerions commencer les plantations au plus tôt.

# LE JARDIN D'EMERVEILLE

Vente de plantes – Evènements permaculturels



## Février :

Bonjour à tous, je vous propose aujourd'hui de parler « cuisine » au jardin et je vais vous donner ma recette des lasagnes.

Alors, tout d'abord, non, ces lasagnes ne se mangent pas, mais elle vous permettront de produire tout au long de l'année une abondance de bons légumes.

## C'est quoi une « lasagne » ?

Ce qu'on appelle lasagne est un aménagement hyper-fertile qui est généralement provisoire, puisque son efficacité optimale ne durera généralement qu'une année. Elle consiste en un empilement de différentes matières, d'où son nom, qui seront choisies en fonction de ce que vous avez à disposition.

## Pourquoi faire une lasagne dans son jardin ?

En plus de vous faire réaliser une belle expérience, un outil pédagogique intéressant et une zone riche en biodiversité, la lasagne vous permettra de produire, même et surtout sur des sol pauvres et peu profonds, une grande quantité de légumes réputés gourmands.

## La recette.

Comme dit plus haut, vous pouvez réaliser une lasagne n'importe où, quel que soit votre sol, il n'existe pas de recette précise, puisque vous ferez en fonction de ce que vous avez sous la main, mais voici cependant la méthode de base.

- Pour commencer, si votre sol est enherbé, vous pouvez simplement le faucher et garder de côté toute cette matière qui vous servira plus tard. Si il est trop compact, vous pouvez le décompacter à l'aide d'une grelinette ou d'une fourche.
- Vous pouvez réaliser des bordures en bois, bambous ou même bottes de paille ce qui créera un coffrage qu'il suffira de remplir, mais ça n'est pas obligatoire, et pour étouffer l'herbe en place, une simple couche de carton posée au sol suffira.
- Venons en maintenant à la matière principale, pour l'ensemble du volume, il faudra alterner une fine couche de matières vertes, plus riches en azote, et une couche un peu plus épaisse de matières brunes plus riche en carbone.

Matières vertes : Il peut s'agir de tontes de gazon, de déchets végétaux divers, de déchet de cuisine type épluchures de légumes, de végétaux sauvages ou cultivés particulièrement riches en nutriments (ortie, consoude...), de feuilles d'arbres caducs encore vertes.

Matières brunes : Il peut s'agir de paille, de foin, de feuilles mortes, de B.R.F. (Bois Raméal Fragmenté), de bois broyé, de sciure ou écorce, on peut même rajouter au mélange de matières brunes du carton déchiqueté, si on en a beaucoup...  
Le nombre total de couches dépendra de la quantité de matière dont vous disposez. Enfin, il faut finir par une couche un peu épaisse qui sera celle dans laquelle vous planterez vos végétaux. Elle sera faite d'un mélange de terre de jardin et de compost bien mûr et vous pourrez la recouvrir d'un léger paillage.

### **Et après ?**

Même si c'est seulement pendant la première année que son efficacité sera optimale, vous pouvez tout de même garder votre lasagne en place et en faire une zone de culture pour les années suivantes. Il vous suffira éventuellement d'y rajouter une couche de compost en surface de temps en temps pour en maintenir la fertilité.

**Pour plus d'infos sur les techniques de  
jardinnage, je partage quelques infos et techniques sur  
la chaîne YouTube. [www.youtube.com/lejardindemerveille](http://www.youtube.com/lejardindemerveille)**



# Jeunes lycéennes étrangères Allemandes, Mexicaines et Japonaises recherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

**Floe**, jeune allemande de 15 ans, vit à Berlin, et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2020. Elle adore la musique et pratique la clarinette. Elle aime aussi jouer au tennis, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

**Chihiro**, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2020. Elle aime jouer au basketball, lire, le cinéma, la musique et les enfants. Elle rêve de maîtriser la langue française.

**Nicole**, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 6 mois. Elle a de nombreux hobbies : le football, la natation, la danse, et voyager.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

**Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !**

## Renseignements :

Fabienne DAUZATS

[fabienne.ef@sfr.fr](mailto:fabienne.ef@sfr.fr)

05.67.27.70.61 / 06.28.70.71.72

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon – 02.99.20.06.14

[vanessa@cei4vents.com](mailto:vanessa@cei4vents.com)



## Association PCV Patrimoine et Culture en Vaourais

La Peyre 81140 VAOUR



L'Association PCV est heureuse de vous annoncer la création d'un nouveau d'un nouveau festival :  
**LES VOCALIES DE VAOUR.**

Ce festival débute le 17 mai 2020 et se terminera le 12 juillet 2020. Nous aurons le plaisir de recevoir en concert Nicole Rieu .... dont les succès les plus connus sont : Je suis une goutte d'eau, Bonjour à toi l'artiste ( Eurovision 1975), Je suis, Ma maison au bord de l'eau .....

Nicole Rieu propose d'animer un ou 2 ateliers de chant et de partager la scène avec les stagiaires. Tout le monde peut s'inscrire. Le contenu du stage pourra être mis à disposition par PVC.

Cette année aussi nous serons présents pour la journée nationale des clochers ( 2 conférences ), pour la semaine de la nuit des Eglises : conférences sur les peintures de Roger Paul Roux, Concert avec Jean Pradelles....

Et d'autres surprises tout au long de l'année 2020 !

Gisèle ANDRIEU

---

---

**18 Avril**  
**à la salle des fêtes de Vaour**  
**à partir de 19 heures**

# Fête africaine

Nous avons le plaisir d'accueillir Alpha Oumar depuis 18 mois.

Depuis la dernière rentrée scolaire il est en formation  
Mécanique au Lycée Professionnel de Valence d'Agen.

Pour aider aux frais de scolarité( Internat), nous, les trois  
familles d'accueil, nous organisons une fête africaine.

Alpha sera chef de cuisine pour un Mafé, plat typique africain.

Repas : 12 Euros

Enfant en dessous de 15 ans : 6 Euros

## INFORMATIONS PRATIQUES

### RÉUNION CITOYENNE

Tous les premiers samedis du mois (sauf en août) de 10 h à midi à la salle de la mairie. C'est le lieu où s'informer de l'évolution des projets du village, poser des questions, donner son avis, proposer des améliorations ou des changements, c'est un moment de partage, de débat et de dialogue avec l'un ou l'autre membre de l'équipe municipale. Notre dernière réunion citoyenne aura lieu

**le samedi 7 mars de 10 h à midi à la salle de la mairie.**

Après, c'est au nouveau conseil municipal de décider si les réunions continueront ou pas.

#### MAIRIE

Secrétariat/RDV : téléphone 05 63 56 30 41

Email : [mairie.vaour@wanadoo.fr](mailto:mairie.vaour@wanadoo.fr)

Site web : [www.vaour.fr](http://www.vaour.fr)

lundi 13h30 – 17h30

mardi 13h30 – 17h30

jeudi 08h30 – 12h30

14h00 – 18h00

vendredi 13h30 – 17h30

Pascal Sorin et Léonore Strauch reçoivent sur RV, pris au secrétariat de la mairie

#### MAISON DU CAUSSE

La Poste : 05 63 53 98 38

mercredi - 9h30 à 11h30

mardi, jeudi & vendredi - 9h30 à 12h30



#### MSAP

#### ADMR

Familles Rurales

Salon de thé

Centre de soin



#### MÉDIATHÈQUE : 09 67 11 01 84

mercredi 10h00 – 12h00

et 15h00 – 18h00

jeudi 10h00 – 12h30

vendredi 18h00 – 19h30 (du 15 avril au 15 octobre)

samedi 16h00 – 18h00

#### ÉTÉ de VAOUR : 05 63 56 36 87

[www.etedevaour.org/](http://www.etedevaour.org/)

#### Maison de Services au Public : 05 63 53 98 38

MSAP email : [msap.vaour@gmail.com](mailto:msap.vaour@gmail.com)

lundi 9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15

mardi 9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15

mercredi 9h30 – 11h30

jeudi 9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15

vendredi 9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15

Les assistantes sociales du Conseil Départemental tiennent leur permanence le premier jeudi du mois à la MSAP sur RV.

épicerIE de Stéphane 05 63 56 34 40  
mardi à samedi 7h30-12h30 & 17h00-19h30  
dimanche 7h30-12h30

ÉPICERIE Ellipse d'Agnès 05 63 56 03 18  
mardi à samedi 15h-19h30  
jeudi 10h30-13h00 & 13h30-19h30

FRIPERIE mercredi et jeudi 10 h00-12h30  
samedi 15h00-17h00

TAXI GILLES 06 16 30 14 90

**SAMU : 15**

**POMPIERS : 18**

**GENDARMERIE : 17**

### LES ÉCHOS DE VAOUR

Responsable de publication : Pascal Sorin

Ont participé à ce numéro : Marietta Kenkel, Léonore Strauch, Claire Simon, Familles Rurales, Été de Vaour, Association Vent propice, Gisèle Andrieu et Rémi Kulik. Graphisme/mise en page : Zeem Silver